

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/06/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 25 Juin à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 18/06/2024. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 18/06/2024.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GOURIOU Véronique, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique, Mme GAGNARD Sylvie à M. CHARDRON Yann, M. DAUDIN Francis à M. GODREAU Bruno
Excusé(s) : M. GHYAMPHY Koffi

A été nommé(e) secrétaire : Mme HERMENAULT Aurélie

2024/075 – Garderie périscolaire - année 2024-2025 - Tarifs

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2023-061 en date du 5 juillet 2023 fixant les tarifs de la garderie périscolaire pour la rentrée scolaire 2023/2024 ;

Sur proposition de la Commission scolaire réunie le 14 juin 2024 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** :

- de maintenir les tarifs de la garderie périscolaire pour la rentrée scolaire 2024/2025 comme suit :

- carte de 20 gardes	35€ soit 1.75 € la garde
- carte de 5 gardes occasionnelles	8.75 € soit 1.75 € la garde
- carte de 20 gardes de 30 minutes	19 € soit 0.95 € la garde

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 27/06/2024

Le Maire

Monique TROTIN



Secrétaire de séance
Mme HERMENAULT Aurélie

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name 'Mme HERMENAULT Aurélie' mentioned in the text above. The signature is stylized and written in a cursive hand.